



République et Canton de Genève
Département de l'intérieur, de l'agriculture
et de l'environnement

Service de surveillance des communes

Service de surveillance
des communes
Rue des Gazomètres 7
Case postale 36
1211 Genève 8

Monsieur le Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

N/réf. : MMD/FMO/538/05

Genève, le 30 juin 2005

Concerne : Crédit de 785 000 F destiné à la construction et à la pose de supports signalétiques unifiés en vue de l'installation d'afficheurs électroniques aux 100 principaux arrêts des lignes de transports publics et pour l'affichage de plans d'information de proximité

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 7 juin 2005, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie à/au :

- Surveillance des communes, section financière
- Office des transports et de la circulation
- Département de justice et police

afin d'en obtenir les préavis nécessaires.

Sauf remarque des départements ou services susmentionnés, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 66, alinéa 2 de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de nos salutations distinguées.


Myriam Matthey-Doret
Directrice

Copie pour information :

- Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement

Date réelle d'affichage : 16 juin 2005
Date légale d'affichage : 16 juin 2005
Fin délai référendaire le : 26 juillet 2005

PR-362 ✓

Ville de Genève Direction générale
Reçu le: 5 JUIL. 2005
Séance CA du: _____
Décision: _____
A traiter par: scit
Copies: <i>N. Lasserre</i> <i>N. Ruffieux</i> <i>N. de Dardel</i> <i>N. Rapph</i> <i>N. Rancieu</i> <i>N. Lelièvre</i> <i>dossier</i>